



Bénévoles
Mèbre - Sorge

079 241 66 68

Convention de Collaboration

Madame, Monsieur,

L'association « Bénévoles Mèbre – Sorge » vous remercie d'offrir vos services de bénévole au sein de notre organisation et vous souhaite la bienvenue.

La présente convention a pour objectif de clarifier la collaboration envisagée et de vous apporter les informations utiles à l'accomplissement de votre activité.

En tant que bénévole, vous vous engagez à :

- Accepter les principes et les objectifs de l'organisation
- Traiter les bénéficiaires avec le plus grand respect et sans porter de jugement
- Respecter le devoir de discrétion
- Assurer avec régularité l'activité exercée
- Collaborer avec l'ensemble du personnel dans un esprit de compréhension mutuelle
- Renoncer à tout prosélytisme (religieux/politique)
- Effectuer, si demandé, une période d'essai

En tant qu'Association, nous nous engageons à :

- Accueillir le bénévole comme un collaborateur à part entière
- Donner une information claire sur l'organisation, ses objectifs et son fonctionnement
- Confier au bénévole une activité qui corresponde à ses intérêts, compétences et disponibilités
- Garantir son encadrement et son insertion dans l'équipe
- Proposer une formation en lien avec l'activité
- Rembourser les frais effectifs en lien avec l'activité bénévole
- Fournir une couverture au plan des assurances
- Etablir des attestations (formation/activité bénévole)

Plus concrètement, nous notons que vous souhaitez offrir vos services à raison d'environ ... heures hebdomadaires. Votre activité consistera à : chauffeur bénévole

Vous rencontrerez régulièrement, M. Baechler personne à laquelle vous pourrez vous référer pour les décisions importantes et qui est en mesure de vous apporter un appui si vous le jugez utile.

Vous aurez également la possibilité de suivre diverses formations.

De plus, nous vous informons que notre association vous garantit une couverture d'assurances (accidents, responsabilité civile, casco)

Date, Signature